



Archéologie Pour Tous

Juillet août 2020

Stage de fouille archéologique

Pour des jeunes de 14 à 17 ans : 14 jours pour 500€

La fouille est l'étape la plus connue de l'archéologie de terrain. Elle consiste à retrouver les traces de l'humanité, de son apparition à nos jours, grâce aux vestiges que nous ont laissés nos ancêtres. Une meilleure connaissance du mode de vie préhistorique et de son évolution participe aux réflexions sur les événements actuels et nos réactions face aux changements climatiques, aux migrations de populations...

Le chantier préhistorique de Muides-sur-Loire ouvert depuis 1988 est un des rares chantiers-écoles qui est accessible à des mineurs, lors de sessions estivales spécifiques. Elles sont encadrées par une équipe d'archéologues spécialistes de différentes périodes (Paléolithique final, Mésolithique, Néolithique) et de différentes spécialités (lithique, céramique, faune, étude des sédiments).

Le stage dure 14 jours. Le stagiaire s'initiera aux techniques de fouille et assistera à des conférences qui lui permettront également d'acquérir un bagage théorique. Le stagiaire devra s'impliquer dans les activités proposées. En effet, une attestation de stage pouvant être valorisée dans le cadre d'études supérieures sera délivrée aux stagiaires à l'issue des deux semaines.



Pour vous inscrire, complétez et signez le bulletin d'inscription ci-joint et renvoyez-le, accompagné de la fiche sanitaire et du versement des arrhes :

Arrhes : 250 € pour un stage, 500 € pour 2 stages à :

Archéologie Pour Tous, 23, Allée de Chambord, 41220 Saint-Laurent-Nouan

Archéologie Pour Tous : Bulletin d'inscription - Été 2020

Stage de fouilles archéologiques (14-17 ans)

S'initier aux techniques de dégagement des vestiges et aux relevés de terrain sur un vrai site préhistorique.

Apprendre les bases de l'archéologie préhistorique à travers des conférences et des travaux pratiques.

(Cochez les dates choisies)

du 26 juillet au 8 août 2020

du 9 au 22 août 2020

Participation

Un stage de 14 jours :

500€

Cotisation à l'association :

+ 25 €

(une par famille et par an)

TOTAL = €

Bénéficiez-vous de bons CAF : oui/non

Si oui, département de la CAF :

.....

( toutes les CAF ne financent pas les séjours hors de leur département)

Chèques ANCV acceptés.

Notre association a un agrément d'intérêt général.

Tous nos séjours sont agréés par la DDCSPP (jeunesse et sport).

Inscription / autorisation parentale

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Date de naissance : / /

Nous, soussignés (nom et prénom des parents) :

.....

.....

responsables de l'enfant, l'autorisons à participer à la session organisée dans le cadre des activités et avec les animateurs de l'association « Archéologie Pour Tous ».

D'autre part, nous autorisons ces derniers, en cas d'accident, ou si la santé de notre enfant le nécessite, à prendre toutes les mesures nécessaires (soins, hospitalisation).

Par votre signature, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de fonctionnement des séjours et vous vous engagez s'il y a lieu à rembourser « Archéologie Pour Tous » des montants des frais médicaux engagés.

A Le / /

Signatures, précédées de la mention « lu et approuvé ».

Vos coordonnées

Adresse :

.....

Tél :

Portable :

Email :

 Par défaut, tous les documents (confirmation d'inscription, fiche de renseignements supplémentaires, etc.) vous seront envoyés par email.

Si vous préférez les recevoir par voie postale, merci de cocher cette case

Réservé au traitement

Confirmation d'inscription envoyée le :

N° de chèque des arrhes :

Montant : Reçu le

N° de chèque du solde :

Montant : Reçu le :

Chèques vacances :